

# Napoléon Bonaparte, de la Révolution à l'Empire

## (1)

Napoléon Bonaparte fait partie des personnages connus de l'histoire de France. Avant de devenir empereur, c'est un général victorieux qui parvient au pouvoir grâce à un coup d'État. C'est par la domination du Consulat qu'il réussit ensuite à être empereur.

### 1 - Repères chronologiques

- **1799** : coup d'État du 18 brumaire contre le Directoire, instauration du Consulat.
- **1802** : Napoléon Bonaparte devient consul à vie.
- **1804** : adoption du Code civil.
- **1804** : fin du Consulat, Napoléon Bonaparte devient l'empereur Napoléon Ier.

### 2 - Étudier le destin d'un général victorieux et de son empire

L'histoire est faite de ruptures et de continuités. Dans le cadre de l'étude du Consulat et de l'Empire, il est difficile de dire si on se situe dans la première ou dans la seconde configuration.

Par son coup d'État, Napoléon Bonaparte met un terme à la 1<sup>re</sup> République, c'est donc une **rupture**. En revanche, lorsqu'il rédige le Code civil pour en faire un document de portée universelle destiné à toute l'Europe, il est dans la **continuité** de la Révolution française.

Il est à la fois détesté et admiré. C'est cette **ambivalence du personnage** qui empêche des commémorations importantes, comme il a été possible de le faire pour la Révolution française avec le bicentenaire.

Ainsi, étudier Napoléon Bonaparte/Napoléon Ier, c'est étudier une histoire encore très vive dans les débats de société.

### 3 - Du coup d'État au Consulat

**Napoléon Bonaparte :**

- est né en Corse;
- est un général victorieux de la période révolutionnaire ;
- gravit progressivement les échelons de l'armée ;
- s'illustre particulièrement lors des campagnes d'Italie et d'Égypte.

En 1799, il organise un coup d'État contre le Directoire, imaginé par Sieyès, un des cinq Directeurs. Le 18 brumaire an VII (9 novembre 1799), Bonaparte met fin à la République et il installe un nouveau régime : le **Consulat**.

Composé de deux assemblées avec peu de pouvoirs, le régime politique est entre les mains de trois consuls, le premier (Napoléon Bonaparte) en ayant davantage que les deux autres.

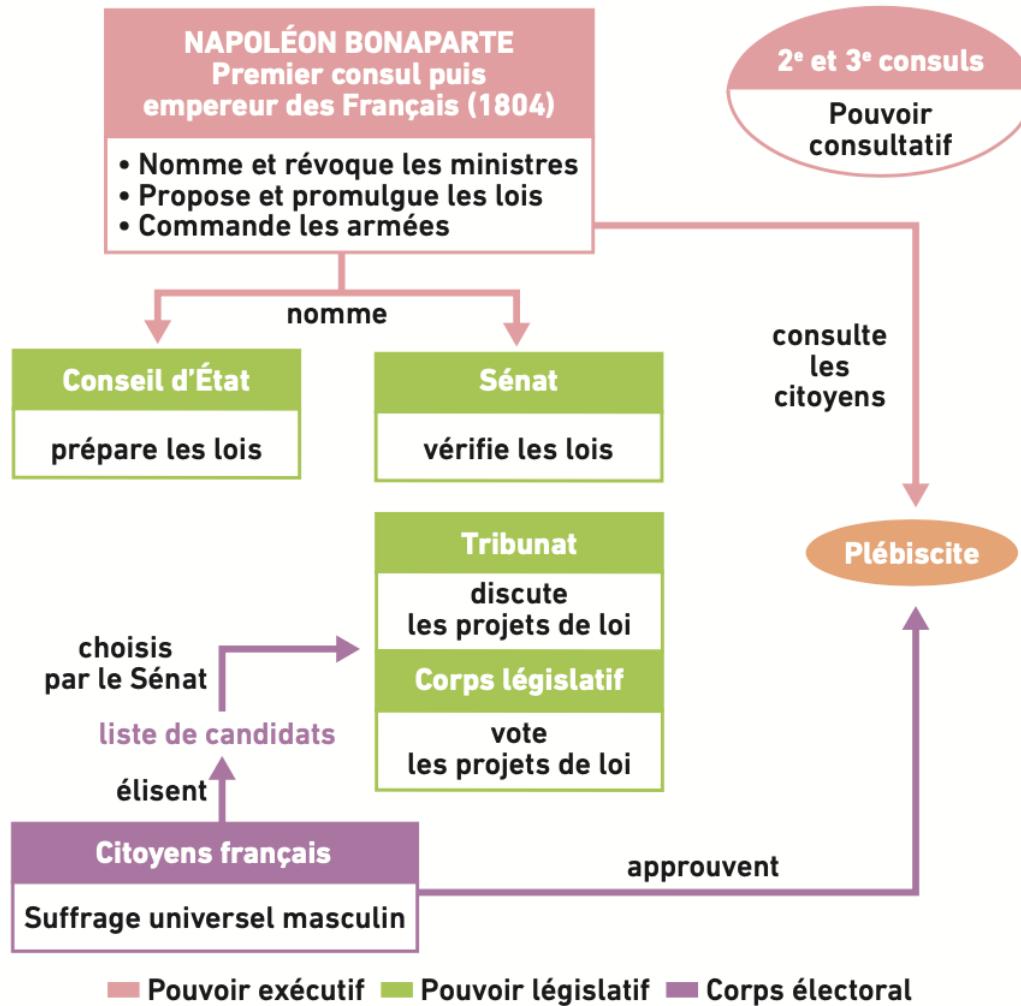
Bonaparte fait adopter la Constitution par plébiscite (référendum). En 1802, il obtient le titre de **consul à vie**. En 1804, le Sénat lui donne le titre d'empereur : il devient **Napoléon Ier**.

Un autre plébiscite valide cette décision : il est important pour l'empereur d'avoir l'appui du peuple. Cependant, ces votes organisés par Napoléon ne sont pas libres et la population est fortement contrôlée.

De plus, en devenant empereur, il a désormais beaucoup de pouvoir : il peut prendre ses décisions seul. Aussi, il choisit d'être sacré, comme l'étaient les rois de France, afin de montrer l'**origine divine** de son Empire. Il crée également une **noblesse d'Empire** pour l'entourer en accordant des titres à ses proches.

#### Je m'entraîne

Pour comprendre l'Empire, il est intéressant de se pencher sur ses institutions. Observez le schéma suivant et décrivez le fonctionnement de l'État.



## La Constitution de l'an VIII (Consulat) et de l'an XII (Empire)

Attention : L'intérêt de cette description est de montrer la concentration des pouvoirs de ce régime, tout comme le recours au plébiscite pour contourner tout débat démocratique.